

Demande d'autorisation spéciale d'absence

Nom - Prénom :

Etablissement :

à Madame la Rectrice de l'Académie de Bordeaux

s/c de (1)

Madame la Rectrice,

J'ai l'honneur de solliciter une autorisation spéciale d'absence afin de participer l'assemblée générale qui aura lieu :

**le 21 novembre 2023 de 9h à 17h
Au collège Eugène ATGET de Libourne**

Vous trouverez ci-dessous la convocation que m'a adressée le SNEP FSU.

Date et signature :

(1) Préciser : « Proviseur du Lycée..... » ou « Principal du Collège.... »



Section syndicale de Gironde
Syndicat National de l'Education Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Bordeaux, le 12 octobre 2023

À Mme/ M.

Convocation

Conformément aux articles 13 et 15 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié, les autorisations spéciales d'absence sont obtenues de plein droit et doivent être déposées (accompagnées de la convocation) auprès du chef de service ou d'établissement au moins trois jours à l'avance.

Cher(e) Camarade,

Tu es prié(e) de bien vouloir assister à l'assemblée générale du SNEP FSU qui se tiendra le :

21 novembre 2023

Début des travaux : le 21/11/23 à partir de 9 heures
Fin des travaux : le 21/11/23 à 17h

Au collège Eugène ATGET 14 rue Abel BOIREAU 33500 LIBOURNE

Ordre du jour :

- Etat des lieux de l'EPS à la rentrée 2023
- Perspective de la discipline après les JOP 2024

Nous comptons sur ta présence.

Bien cordialement.

**Benjamin FABAS, secrétaire
départemental du SNEP FSU Gironde**